

Travailleurs auprès des entreprises relevant du code des mines

Les pièces à fournir en cas de renouvellement

1. Déclaration de recrutement d'un cadre étranger,
2. Copie de la dernière déclaration de salaires auprès de la CNSS pour le personnel de l'Entreprise,
3. Copie du passeport,
4. 02 timbres fiscaux de 05 dinars pour chacun.